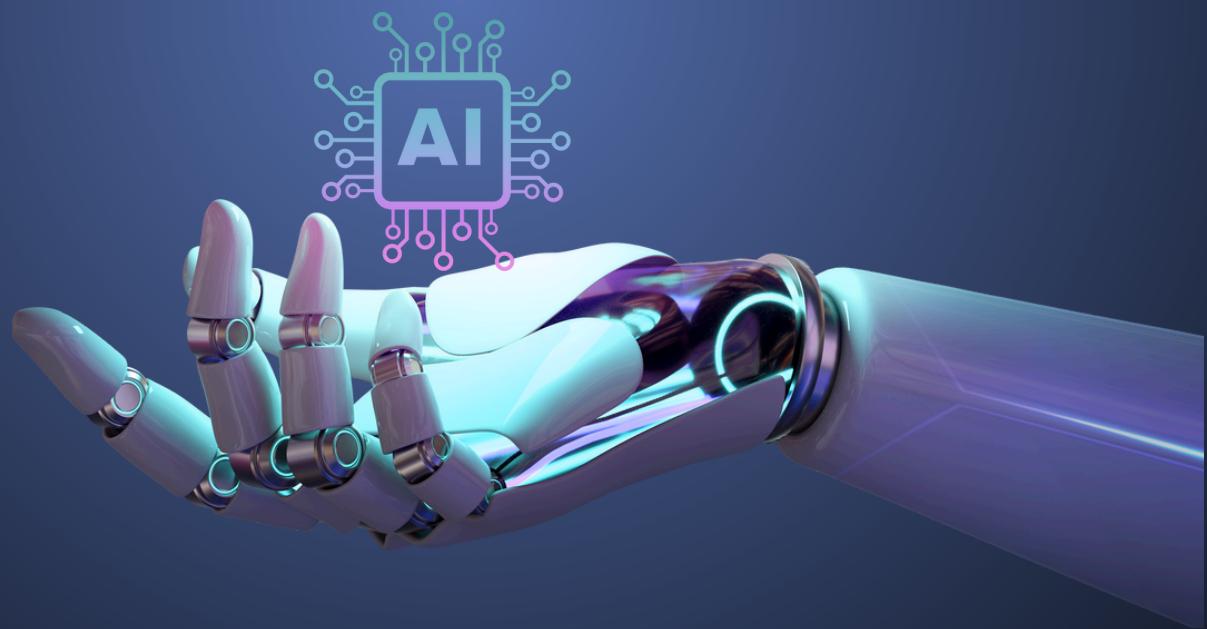


L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

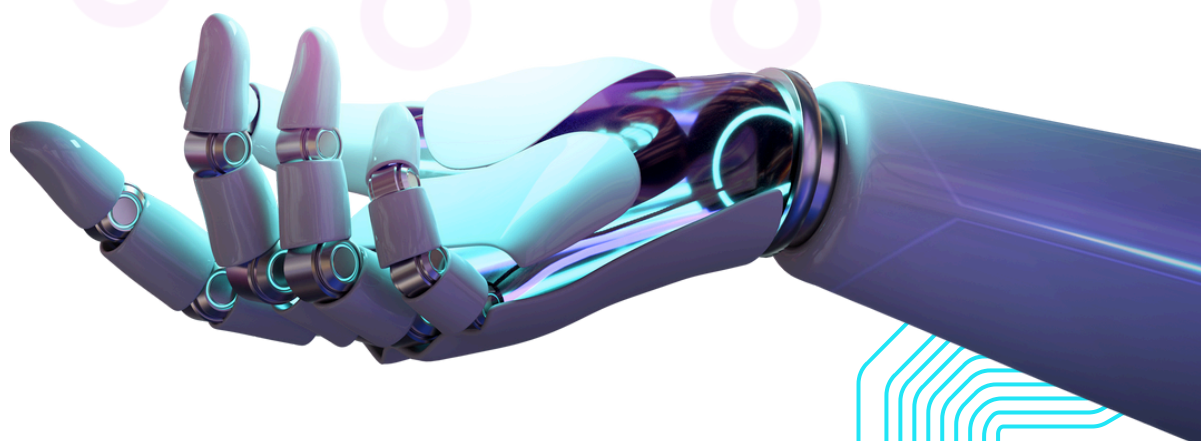
A L'USAGE DES
DÉLÉGUÉS SYNDICAUX
ET DES ÉLUS CSE



avril 2025

SOMMAIRE

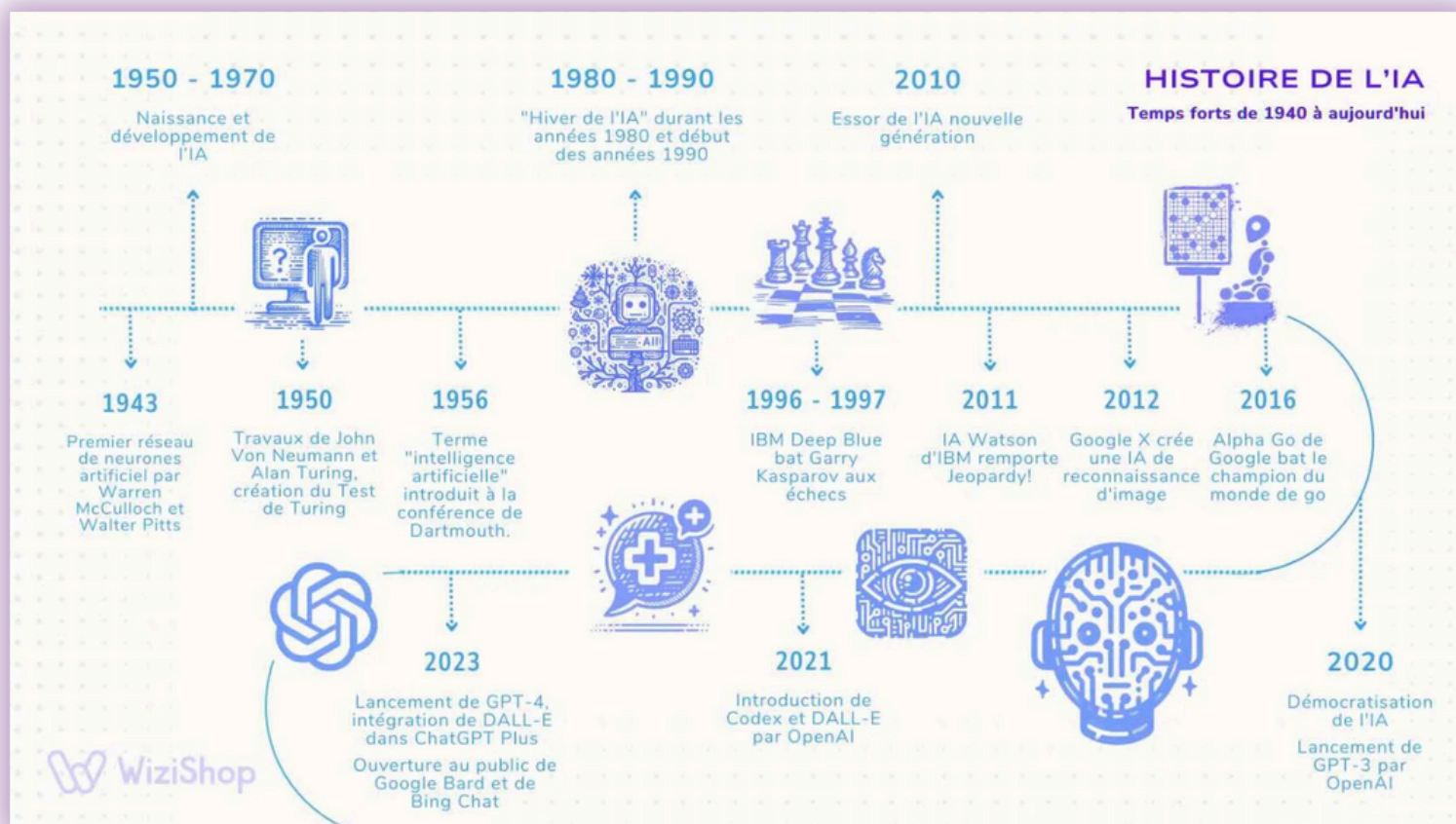
L'histoire l'IA	P. 3
Qu'est-ce que l'IA ?	P. 4
L'IA illustrée	P. 5
Cadre législatif	P. 6
Ethique et IA	P. 7
Impact environnemental	P. 8
Impact sur les emplois	P. 9
Formation et reconversion	P. 10
Dialogue social : Rôle du DS	P. 11
Actions de la CFE-CGC	P. 12
L'IA à la CFE-CGC SYNAPSA	P. 13
Glossaire	P. 14
Pour aller plus loin	P. 15



L'HISTOIRE DE L'IA

L'histoire de l'intelligence artificielle (IA) est fascinante et remonte aux années 1950, bien que le concept ait des racines plus anciennes dans la philosophie et la science-fiction.

Voici un aperçu de ses étapes marquantes :



Les années 1990 marquent le renouveau de l'IA avec des progrès en informatique et une meilleure compréhension des réseaux de neurones artificiels, inspirés du cerveau humain. En 1997, Deep Blue d'IBM bat le champion d'échecs Garry Kasparov, marquant un tournant dans l'IA.

Aujourd'hui, l'IA est partout, des assistants virtuels (comme Siri et Alexa) aux modèles génératifs comme ChatGPT ou OpenAI. Les modèles de traitement du langage naturel (NLP) et de Génération de Langage Naturel (NLG) deviennent de plus en plus sophistiqués, facilitant l'interaction entre humains et machines.

QU'EST-CE QUE L'IA ?

L'intelligence artificielle (IA) désigne les systèmes informatiques capables de réaliser des tâches normalement dévolues à l'intelligence humaine. Elle englobe divers domaines tels que le machine learning, le deep learning et le traitement du langage naturel. Ces technologies permettent aux machines d'apprendre à partir de données, de reconnaître des motifs et de prendre des décisions autonomes.

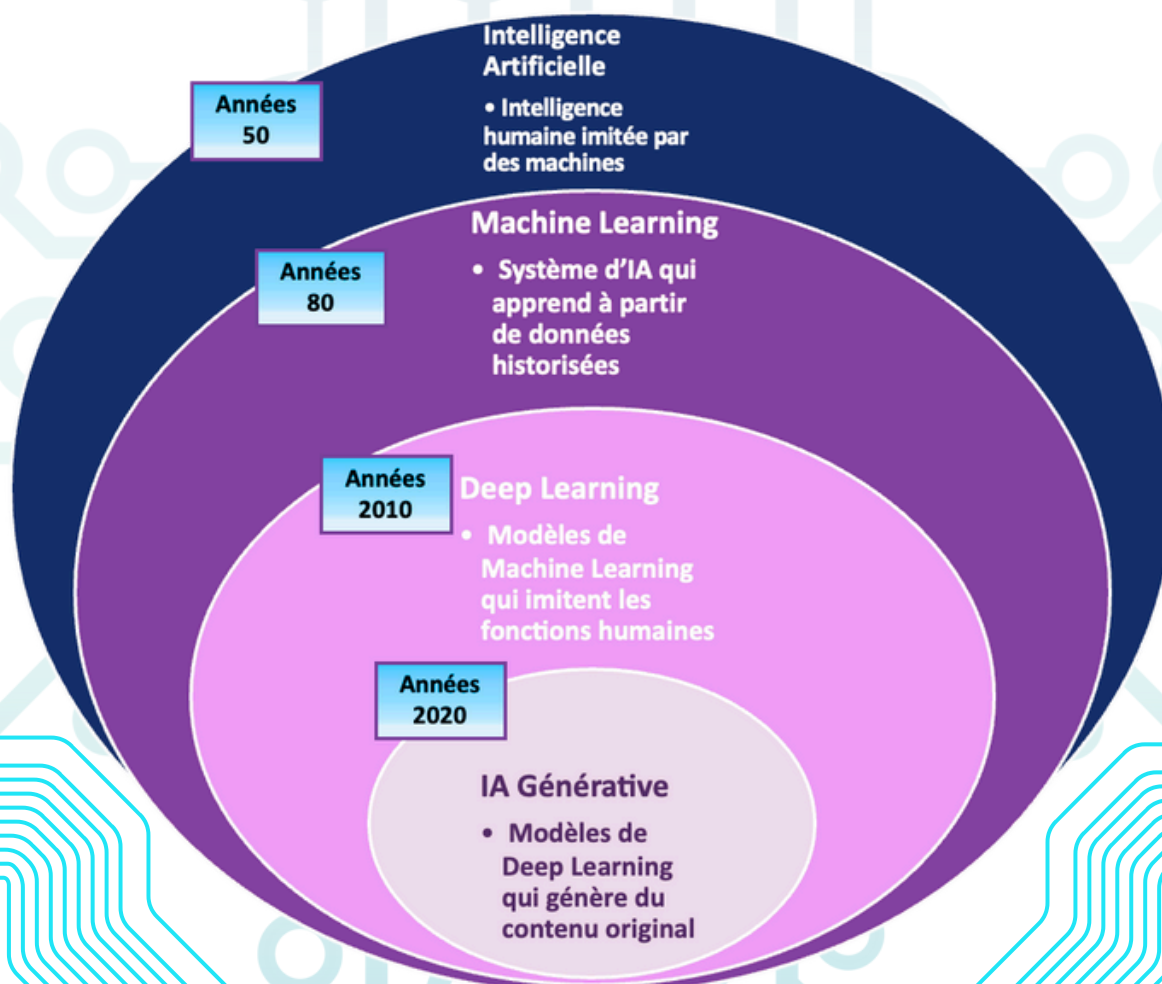


- **Définition selon "l'IA ACT" :**

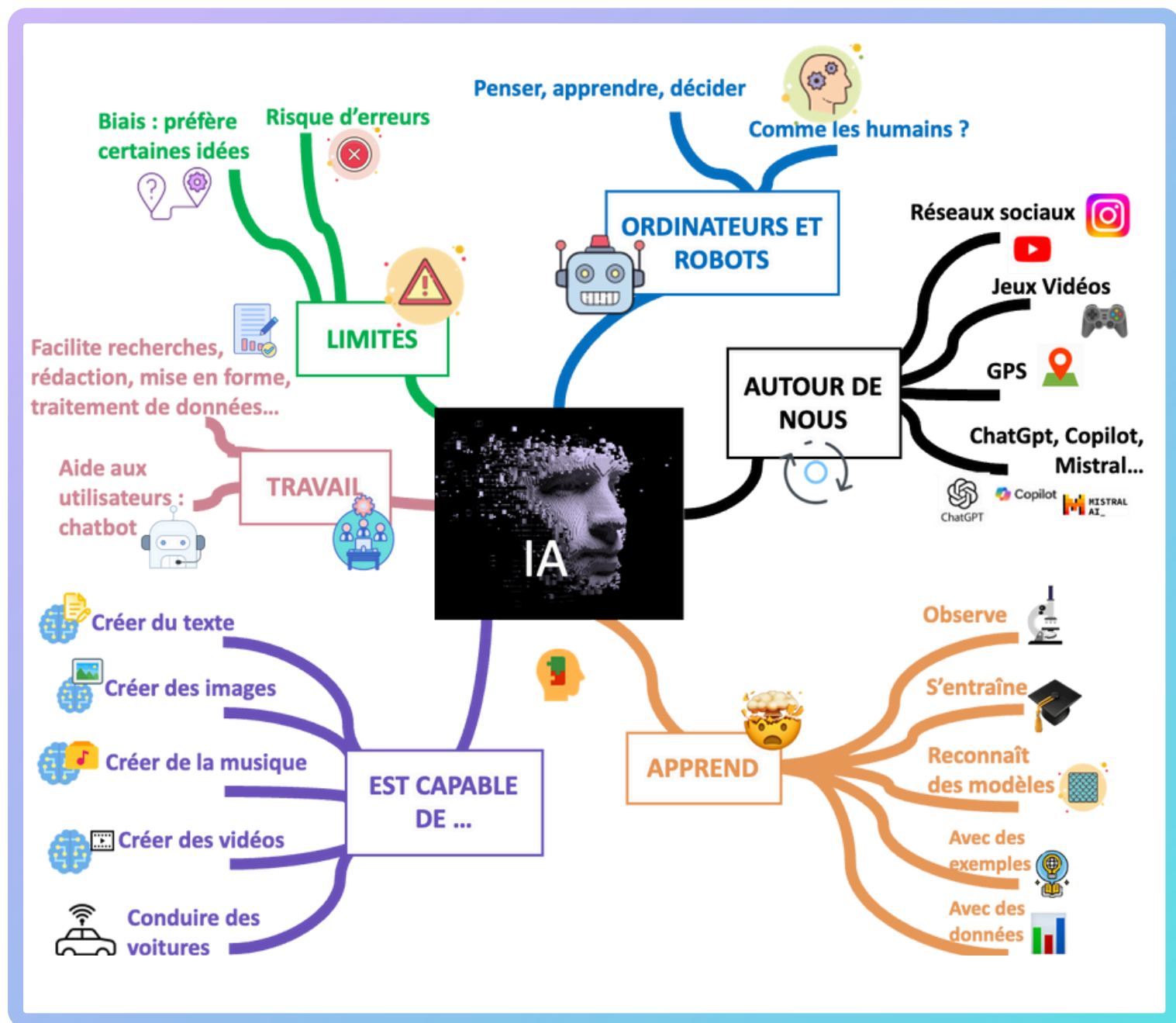
Un système autonome capable d'exécuter des tâches automatisées grâce à des algorithmes et des données, produisant des recommandations, décisions ou prédictions.

- **Définition selon "IBM" :**

Une technologie permettant aux ordinateurs et machines de simuler l'apprentissage, la compréhension, la résolution de problèmes, la prise de décision, la créativité et l'autonomie humaine.



L'IA ILLUSTRÉE

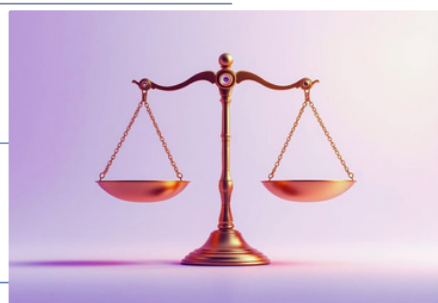
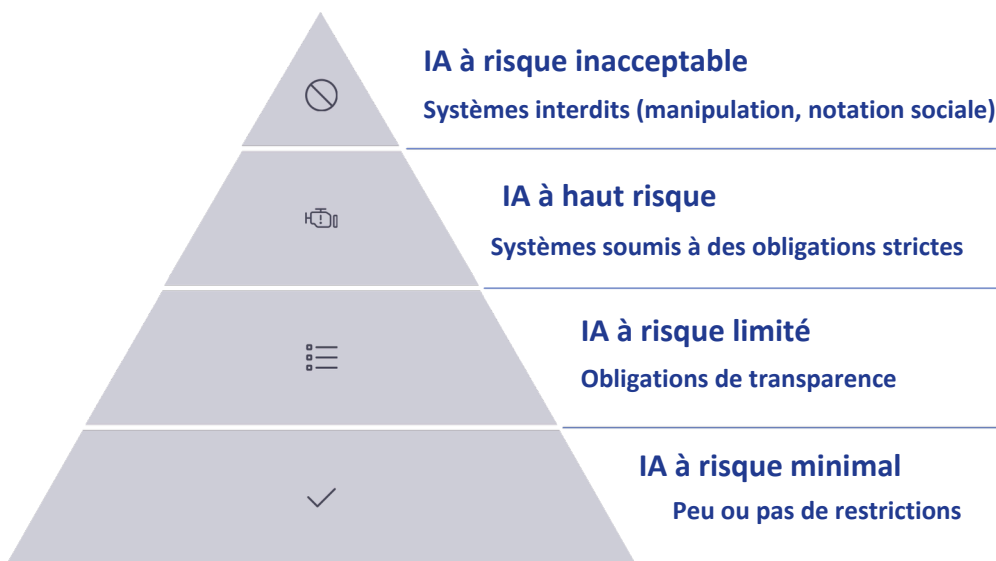


CADRE LEGISLATIF

L'Artificial Intelligence Act (AI Act) est une réglementation de l'Union Européenne qui établit un cadre commun pour l'IA à travers différents secteurs et niveaux de risque. Il a été publié en juillet 2024. Il s'agit du premier règlement complet sur l'IA établi par un organisme de réglementation important.

Cette loi est applicable à tous les pays de l'Union Européenne. Son déploiement de son application sera progressif jusqu'en 2027.

- **L'objectif** de cette réglementation est de promouvoir une IA centrée sur l'humain et digne de confiance, tout en assurant un haut niveau de protection de la santé, de la sécurité, des droits fondamentaux et de l'environnement.
- **Classification des risques** : L'AI Act classe les applications d'IA en plusieurs catégories de risque, allant de risque inacceptable à risque minimal, avec des obligations et des évaluations de conformité différentes pour chaque niveau.



En complément de cette réglementation européenne, il existe plusieurs **normes** que les entreprises peuvent choisir de mettre en place :

- **La norme ISO/IEC 42001**, qui spécifie les exigences pour établir, mettre en oeuvre et améliorer un système de management de l'intelligence artificielle au sein des entreprises. Cette norme repose sur l'évaluation de 3 critères : responsabilité, fiabilité et sécurité.
- **Les normes ISO 27701** relatives à la sécurité de l'information, **ISO 27001 et 27002** sur la protection de la vie privée et le traitement des données personnelles et sa déclinaison européenne **EN 17926**, adaptée aux exigences du **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données).

**Vous pouvez consulter le texte complet de l'AI Act
sur le portail officiel de l'Union Européenne,
EUR-Lex Consulteur**

ETHIQUE ET IA

L'éthique de l'IA est un domaine crucial qui vise à garantir que le développement et l'utilisation des technologies d'IA soient bénéfiques pour la société tout en minimisant les risques et les effets indésirables. Voici quelques points clés concernant l'éthique de l'IA :



Principes éthiques fondamentaux

L'UNESCO joue un rôle central dans l'établissement de principes éthiques pour l'IA. L'objectif est de définir des valeurs et des principes communs pour encadrer le développement de l'IA à l'échelle mondiale.



Équité et inclusion

L'éthique de l'IA inclut des préoccupations concernant l'équité, l'inclusion, et la durabilité environnementale. Les systèmes d'IA doivent être conçus pour éviter les biais et garantir que leurs décisions soient justes et non discriminatoires, par exemple pour le recrutement ou l'évaluation des performances.



Respect de la vie privée

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) en France travaille sur des recommandations pour assurer que les systèmes d'IA respectent le RGPD et protègent la vie privée des individus. L'éthique de l'IA doit garantir que les données personnelles soient utilisées de manière responsable et sécurisée.



Transparence et responsabilité

La transparence dans le développement de l'IA est essentielle pour garantir que les systèmes soient équitables et non discriminatoires. Les développeurs ont l'obligation d'être transparents dans leurs travaux pour éviter les biais et les utilisations malveillantes. Les entreprises doivent être transparentes sur les algorithmes d'IA utilisés.



Débats et consultations publiques

Des consultations publiques et des débats sont organisés pour recueillir les perspectives de la société sur l'impact de l'IA. Ces discussions aident à enrichir les recommandations éthiques et à s'assurer que les préoccupations du public sont prises en compte.



Problèmes éthiques émergents

L'éthique de l'IA aborde également des questions émergentes telles que la sûreté, l'alignement de l'IA avec les valeurs humaines, et les risques potentiels liés à la superintelligence artificielle. Ces questions nécessitent une réflexion continue et des ajustements des lignes directrices éthiques.

L'établissement d'une charte éthique au sein des entreprises peut aider à définir clairement les principes directeurs pour l'utilisation responsable de l'IA, garantissant ainsi que le déploiement respecte les valeurs fondamentales et les droits des individus.



IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Impacts positifs

- Optimisation des processus : améliorer l'efficacité énergétique, optimiser l'utilisation des ressources, réduire les émissions de gaz à effet de serre dans divers secteurs comme l'industrie et l'agriculture.
- Gestion des ressources : Aider à surveiller et gérer les ressources naturelles (eau, sols).
- Prévention des catastrophes : prévoir et atténuer les impacts des catastrophes naturelles, contribuer à la résilience environnementale.

Impacts négatifs

- Consommation d'énergie et de ressources : Le développement et l'entraînement des modèles d'IA nécessitent d'importantes quantités d'énergie et de ressources matérielles, comme les métaux rares.
- Empreinte carbone : L'utilisation intensive de serveurs pour l'entraînement des modèles d'IA génère des émissions de CO2 significatives, aggravant ainsi le changement climatique.
- Utilisation de l'eau : L'entraînement des modèles d'IA consomme également de grandes quantités d'eau, notamment pour le refroidissement des serveurs.

Défis et solutions

- Réglementation et transparence : Il est crucial de mettre en place des réglementations pour encadrer l'utilisation de l'IA et réduire son impact environnemental. Cela inclut la transparence sur la consommation des ressources et l'évaluation de l'empreinte environnementale des technologies d'IA.
- Innovations durables : Développer des modèles d'IA plus efficaces sur le plan énergétique et promouvoir des pratiques durables dans la chaîne de production de l'IA sont des pistes à explorer pour atténuer son impact environnemental.



IMPACT SUR LES EMPLOIS

L'IA transforme profondément le monde du travail, modifiant les compétences requises et créant de nouveaux métiers tout en rendant d'autres obsolètes.

La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) devient un outil essentiel pour anticiper et gérer ces transformations.

Les entreprises doivent mettre en place une stratégie GEPP qui prend en compte l'impact de l'IA sur :

- L'évolution des compétences requises
- Les besoins en formation et reconversion
- La création de nouveaux postes
- L'accompagnement des salariés dont les métiers sont menacés



L'IA automatise certaines tâches répétitives mais crée également de nouvelles opportunités professionnelles nécessitant des compétences différentes.

Métiers en transformation

Évolution des compétences requises

- Service client
- Analyse financière
- Marketing

Métiers à risque d'automatisation

Tâches répétitives et prévisibles

- Saisie de données
- Certaines fonctions administratives
- Opérations standardisées

Nouveaux métiers

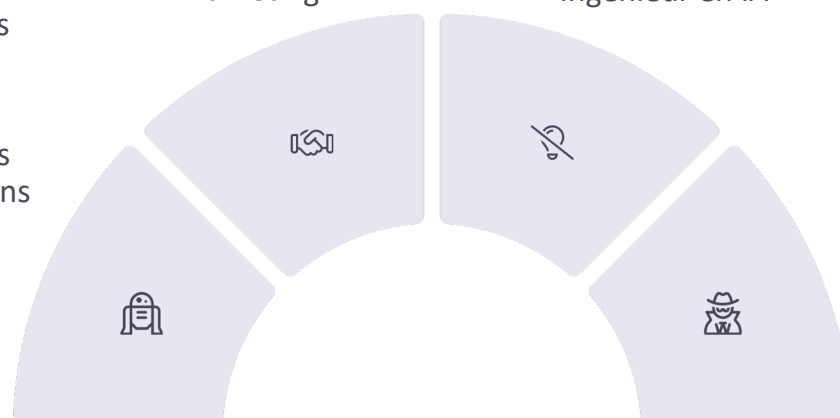
Créés par l'IA

- Éthicien de l'IA
- Spécialiste en données
- Ingénieur en IA

Métiers peu impactés

Nécessitant des compétences humaines

- Créativité
- Empathie
- Jugement complexe



Le rôle des syndicats et du dialogue social sont essentiels pour anticiper ces évolutions et prévoir des parcours de mobilité interne ou externe pour les salariés, avec un accent particulier sur l'acquisition de compétences complémentaires à l'IA plutôt que concurrentes.

FORMATION ET RECONVERSION

L'arrivée de l'IA va nécessairement transformer les métiers. Pour atténuer les impacts négatifs et maximiser les avantages de l'IA sur l'emploi, plusieurs mesures peuvent être prises.

Politique de formation continue

- Plan de formation modulaire et évolutif
- Soutien à l'auto-formation
- Auto-évaluation pour connaître les points à travailler
- Modules de formation en ligne et ateliers pratiques

Reconversion professionnelle

- Réflexion sur sa situation personnelle
- Étude de l'environnement et des opportunités
- Identification des formations adaptées
- Recherche de financements (CSE, RH, France travail)

Travail avec les syndicats

- Veiller au respect des principes éthiques
- Proposer des audits réguliers des systèmes d'IA
- Organiser des programmes de formation pour les adhérents
- Défendre les droits des travailleurs face à l'impact de l'IA



L'objectif syndical est de s'assurer que tous les salariés aient accès à des formations continues pour s'adapter aux nouvelles technologies et rester compétitifs sur le marché du travail. Les syndicats eux-mêmes doivent acquérir une expertise technique sur les questions liées à l'IA et ainsi être prescripteurs de solutions.

DIALOGUE SOCIAL

LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL

Le délégué syndical doit être impliqué dans le processus d'introduction de l'IA pour s'assurer que les droits des salariés sont respectés et que les impacts de l'IA sont bien compris et anticipés. Son rôle est crucial pour garantir une intégration harmonieuse et éthique de l'IA dans l'entreprise.



Sensibilisation et formation

- Informer les salariés sur les enjeux de l'IA, ses avantages potentiels et risques associés.
- Organiser des sessions de formation pour les aider à comprendre comment l'IA sera intégrée dans leurs tâches quotidiennes.



Dialogue avec la direction

- Engager un dialogue constructif avec la direction sur l'introduction de l'IA, les attentes en termes de productivité et les impacts sur les conditions de travail.
- Assurer que les préoccupations des salariés soient prises en compte.
- Demander qu'une négociation spécifique soit inscrite à l'agenda social.
- Demander une consultation systématique du CSE avant l'introduction d'IA.



Négociation d'accords

- Négocier des accords spécifiques pour encadrer l'utilisation de l'IA, en veillant à la protection des droits des salariés.
- Inclure des clauses sur la formation continue, la transparence des algorithmes et la protection des données personnelles.
- Une charte d'utilisation peut être instaurée entre les IRP et l'employeur.



Suivi et évaluation

- Mettre en place des mécanismes de suivi pour évaluer l'impact de l'IA sur les conditions de travail, la charge de travail et la satisfaction des salariés.
- Adapter les mesures en fonction des retours et des évolutions observées.



Communication continue

- Maintenir une communication régulière avec les salariés pour les tenir informés des avancées, des ajustements et des résultats obtenus avec l'IA.
- Recueillir leurs feedbacks pour améliorer continuellement le processus.



Anticipation des mutations

- Anticiper les évolutions des métiers et des compétences nécessaires à l'ère de l'IA.
- Proposer des plans de reconversion ou de formation pour accompagner les salariés dont les tâches pourraient être automatisées ou transformées.

DIALOGUE SOCIAL

LES ACTIONS DE LA CFE-CGC

Le dialogue social est un levier essentiel pour garantir que l'intégration de l'IA dans le monde du travail se fasse de manière responsable et inclusive, en tenant compte des préoccupations et des attentes de tous les acteurs impliqués. La CFE-CGC est activement engagée dans la promotion du dialogue social autour de l'intelligence artificielle (IA). Voici quelques-unes de leurs initiatives et propositions.

- **Manifeste et boîte à outils**

La CFE-CGC a publié un manifeste et présenté une boîte à outils pour sensibiliser les acteurs du dialogue social aux enjeux de l'IA. Ces outils visent à favoriser une meilleure compréhension et appropriation des impacts de l'IA sur le travail, les compétences, et les conditions de travail.



- **Formation et accompagnement**

La CFE-CGC met l'accent sur la formation des représentants du personnel et des militants syndicaux pour les préparer aux défis posés par l'IA. Cela inclut la gestion des données, l'évolution des métiers, et la mise en place de clauses de revoyure dans les accords de dialogue social.

- **Objectifs à long terme**

La CFE-CGC souhaite parvenir à un accord national interprofessionnel (ANI) sur l'IA, négocié entre partenaires sociaux, pour déployer un cadre méthodologique opérationnel. Cet accord viserait à encadrer l'introduction et l'évolution des technologies d'IA dans les entreprises.

Projet Dial-IA

La CFE-CGC, en collaboration avec d'autres organisations syndicales et l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales), a lancé le projet Dial-IA.

Ce projet vise à développer un dialogue social technologique pour accompagner le déploiement de l'IA dans les entreprises et les administrations. Il inclut la création d'outils et de formations pour adapter le dialogue social aux impacts de l'IA.

Projet SeCoIA Deal

Le projet SeCoIA Deal, co-financé par la Commission européenne, vise à servir la confiance dans l'IA par le dialogue.

Il propose des outils et des recommandations pour intégrer les enjeux de l'IA dans la négociation collective, en mettant l'accent sur la transparence, l'éthique et la gestion des compétences.

En résumé, la CFE-CGC joue un rôle clé dans la promotion d'un dialogue social adapté aux enjeux de l'IA, en mettant l'accent sur la formation, la transparence et la négociation collective pour garantir une intégration responsable et inclusive de l'IA dans le monde du travail.

L'IA À LA CFE-CGC SYNAPSA

La CFE-CGC SYNAPSA est très impliquée dans les problématiques de l'IA.

Dès juin 2024, le bureau de la CFE-CGC SYNAPSA a souhaité mener des réflexions sur cette thématique afin d'informer et « d'outiller » ses représentants pour les accompagner dans leurs missions au sein de leurs entreprises au service de l'agriculture.

Un groupe de travail a été mis en place avec pour objectifs de :

- Transmettre des connaissances à travers des outils à disposition des militants pour faciliter le dialogue avec les directions d'entreprise.
- Comprendre comment réguler l'utilisation de l'IA pour protéger les salariés.
- Comprendre et anticiper les conséquences de l'IA sur les emplois et l'organisation du travail afin que nos adhérents et DS puissent appréhender les opportunités mais aussi les menaces.
- Organiser une table ronde, un forum, une formation à destination des militants.

**Retrouvez l'intégralité des travaux du SYNAPSA
sur le site Internet, rubrique "dossiers thématiques"**



La CFE-CGC SYNAPSA a créé l'événement en organisant lors du Salon International de l'Agriculture 2025, une table ronde sur le thème **"l'Intelligence Artificielle réinvente-t-elle le travail ?"**, réunissant représentants syndicaux et du monde de l'entreprise. Retrouvez l'intégralité de cette table ronde sur la chaîne YouTube du SYNAPSA.



Table ronde IA CFE-CGC SYNAPSA salon de l'agriculture 2025

Merci au groupe de travail SYNAPSA :

Animation : Mickaël LOUESSARD

Contributeurs : Olivier BUISSON, Ludovic CORJIAL, Antoine GUISNET, Michel JARROUX, Corinne LAPLAIGE, Christelle LECOQ, Sophie MARTIN DUPONT, Murielle MAZOUNI, Gwenola MENES, Céline MULLER et Véronique TORT.

GLOSSAIRE

- **Algorithme** 🔄 : Suite d'instructions que l'IA suit pour résoudre un problème.
- **Apprentissage automatique (Machine Learning)** 🧠 : Quand une machine apprend à partir des données sans être explicitement programmée.
- **Réseau de neurones** 🕸️ : Modèle inspiré du cerveau humain, utilisé pour traiter des informations complexes.
- **Deep Learning** 📖 : Branche avancée du Machine Learning utilisant des réseaux de neurones profonds.
- **Données** 📊 : L'essence même de l'IA, ce qu'elle utilise pour apprendre et prendre des décisions.
- **Big Data** 🌐 : Des montagnes de données que l'IA analyse pour trouver des tendances.
- **Traitement du langage naturel (NLP)** 🗣️ : Permet aux machines de comprendre et générer du texte humain.
- **Vision par ordinateur** 👁️ : L'IA qui analyse et comprend les images et vidéos.
- **Génération de texte** ✍️ : Création automatique de textes (comme ce que fait ChatGpt !).
- **Modèle d'IA** 🏗️ : Représentation mathématique qui permet à l'IA de faire des prédictions.
- **Biais algorithmique** ⚖️ : Lorsque l'IA reproduit (et amplifie) des préjugés présents dans les données.
- **Régularisation** 🛠️ : Technique pour éviter que l'IA ne devienne trop spécifique et perde en généralisation.
- **Surapprentissage (Overfitting)** 🚫 : Quand l'IA apprend trop bien un exemple spécifique et échoue sur de nouvelles données.
- **Tenseur (Tensor)** 📐 : Structure mathématique utilisée pour stocker et manipuler les données dans l'IA.
- **Entraînement** 🎓 : Phase où l'IA apprend à partir de grandes quantités de données.
- **Inférence** 🌟 : Moment où l'IA applique ce qu'elle a appris pour faire des prédictions.
- **Rétropropagation** 🔄 : Méthode utilisée pour ajuster les paramètres d'un réseau de neurones.
- **Token** 📄 : Unité de texte utilisée par l'IA pour comprendre et générer du langage.
- **Prompt** 📝 : Ce qu'un humain écrit pour guider l'IA dans sa réponse.
- **Éthique de l'IA** ⚖️ : Ensemble de principes visant à s'assurer que l'IA est utilisée de manière responsable.



POUR ALLER PLUS LOIN...

Aspects réglementaires

- IA Act
- Cyberjustice
- Dossier juridique
- Jurisprudence IA et CSE

Ethique et IA

- CNIL
- IBM
- Impact environnemental
- Nations Unies
- Recommandations de l'UNESCO

IA et emploi

- Dossier de Capital
- Etude de RH Talents
- Labo Société Numérique

Dialogue social

- ANACT
- Accords IA - les Clés du Social
- CFE-CGC
- CFE-CGC Rapport SeCoIA DEAL
- Dossier Forbes
- Modèle de charte IA AXA
- Projets DIAL IA et SeCoIA Deal
- QVCT



POUR ALLER (ENCORE) PLUS LOIN

**Consultez le dossier complet IA
sur notre site internet**

<https://cfecgcsynapsa.org/>



**Rejoignez-nous
(bulletin d'adhésion ici)**



Suivez-nous sur LinkedIn

www.linkedin.com/in/cfe-cgc-synapsa



26 rue de Naples, 75008 Paris



accueil@cfecgcsynapsa.org